



# Livret d'accueil

## 2025-2026

**Formations  
présentielle**s

**Formations  
distancielles**

**Formations  
certifiantes**





# Sommaire

---

▶ Mot d'accueil.....	4
▶ Qui sommes-nous?.....	5
▶ Nos locaux.....	6-7
▶ Programmes de formation.....	8-13
• Programmes CPF.....	8
• Distanciel/Présentiel.....	9-10
• Formations courtes.....	11-12
• Bilan de compétences.....	13
▶ Nos équipes.....	15-17
▶ Les certifications.....	18-19
▶ Financement.....	20
▶ Conditions générales.....	21-22

# Mot d'accueil **Daniel Moudat**

---

« L'OFAP (Organisme de Formation pour Adultes Professionnels) est un organisme qui a pour ambition de devenir un acteur majeur dans le secteur de la formation continue. Spécialisé dans le distanciel, nos prestations peuvent également être proposées en présentiel pour des entreprises et collectivités.

*Depuis 2020, notre centre a formé, conseillé et accompagné bon nombre de professionnels, de managers et de décisionnaires dans une grande variété de secteurs d'activités.*



L'OFAP attache une forte importance aux valeurs qui lui ont permis de prospérer jusqu'à ce jour ; à savoir un accompagnement humain et bienveillant. Nous sommes également fiers de notre fiabilité, de notre organisation et de notre maîtrise des domaines couverts par nos équipes. Notre mission est de répondre aux besoins du marché du travail en proposant des formations adaptées et d'actualité, afin de faciliter les objectifs professionnels des apprenants et des entreprises.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Daniel Moudat".

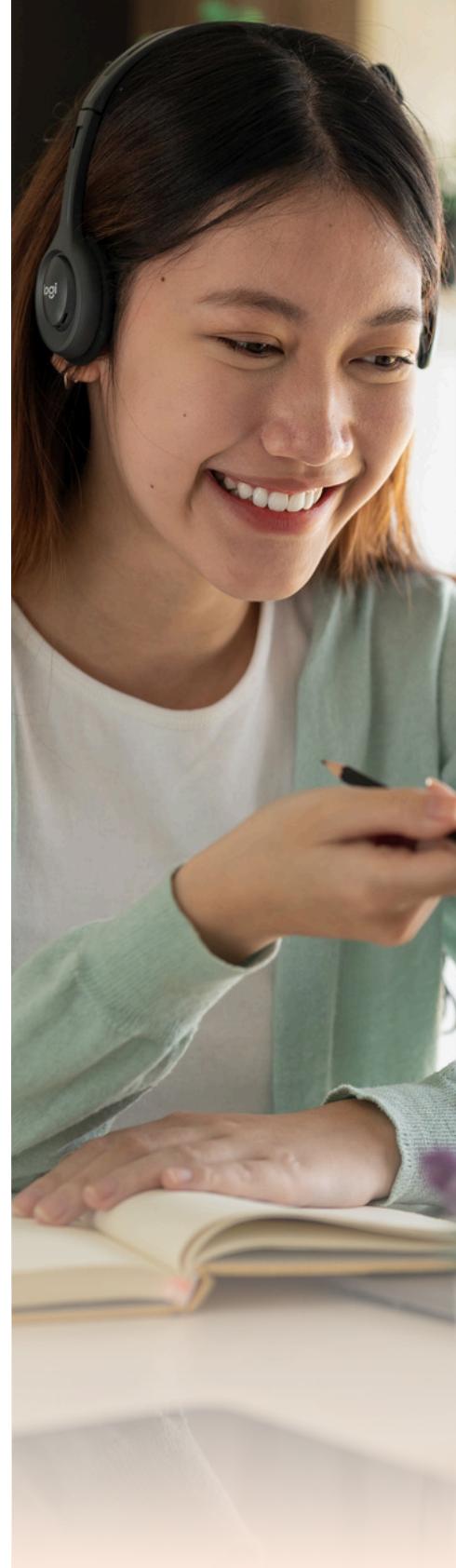
*M. Moudat Daniel,  
Responsable de l'OFAP*





Formation & conseil

**Faites de votre avenir une opportunité**



## Qui sommes-nous?

Notre **centre de formation certifié Qualiopi**, actif depuis 2021, a formé plus de 400 candidats dans divers domaines. Nous proposons des **formations à distance en management, marketing, vente et immobilier**, permettant à nos apprenants d'acquérir des compétences essentielles à leur développement professionnel.

De plus, nous offrons des **formations en présentiel spécialement conçues pour les entreprises**, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque organisation et d'optimiser la montée en compétences de leurs équipes.

## Mission

Grâce à ses formations, l'Ofap vous offre une opportunité de monter en compétences, obtenir une certification ou encore de découvrir un nouveau métier pour une reconversion.

Ces formations améliorent la capacité d'adaptation, la qualité du travail et apportent un regain de motivation

## L'Ofap en quelques chiffres

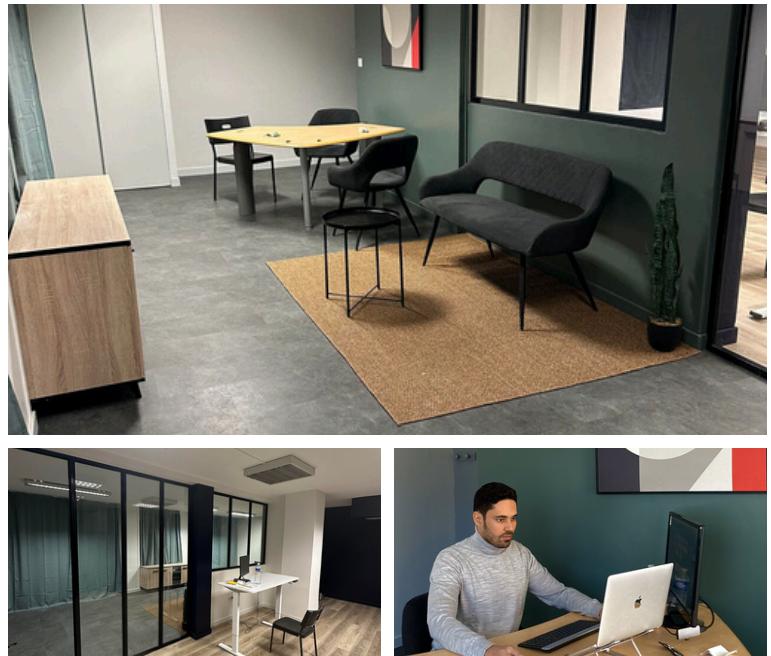


# NOS LOCAUX À MONTPELLIER

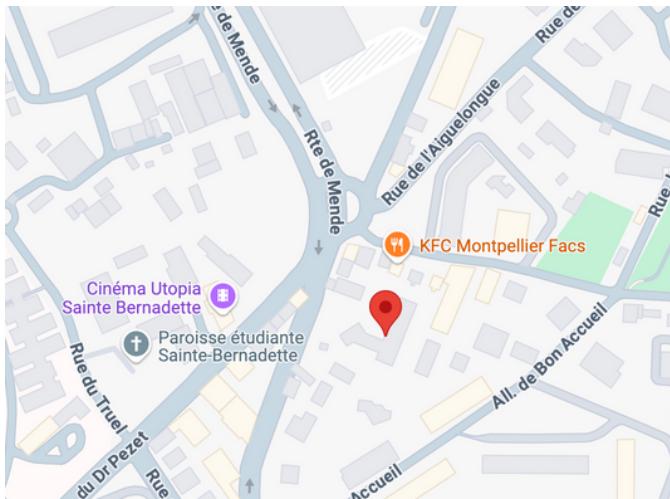
 **Adresse :** 724 route de Mende,  
Montpellier 34090

 **Téléphone:** +33 (0)4 83 73 40 01

 **E-mail:** contact@ofap.fr

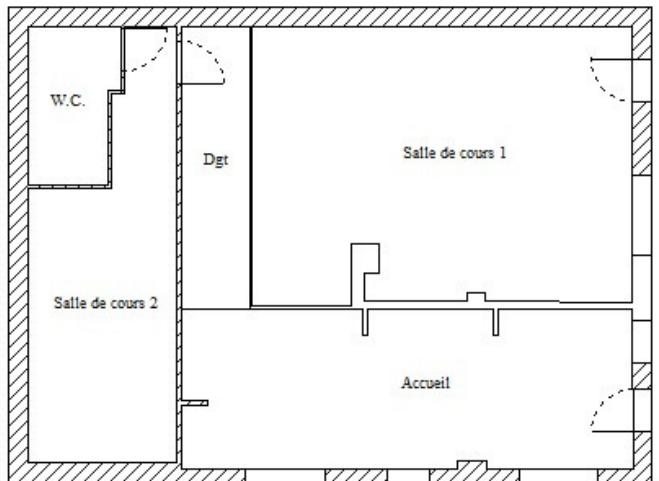


## ACCÈS AU CENTRE



 **ACCÈS PMR**

## PLAN DU SITE



**Superficie totale du lot : 92.26 m<sup>2</sup>**

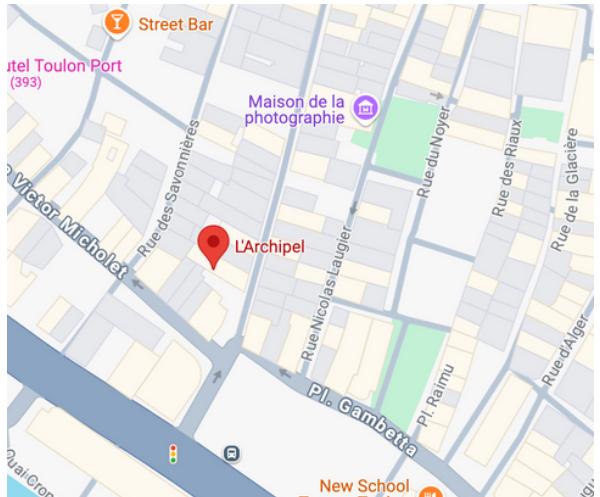
# NOS LOCAUX À TOULON

## ACCÈS AU CENTRE

 **Adresse :** 31 rue Chevalier Paul  
83000 TOULON

 **Téléphone:** +33 (0)4 83 73 40 01

 **E-mail:** contact@ofap.fr



 **ACCÈS PMR**



# NOS PROGRAMMES CPF

## MANAGEMENT D'ÉQUIPE

**Objectifs :**

- Mieux se connaître et maîtriser la posture managériale
- Apprendre les techniques de construction et de gestion d'équipe
- Connaître les leviers de motivation

**Durée :** à partir de 24 heures**Tarif :** à partir de 1920€**Débouchés :** Chef d'équipe, assistant de direction, manager opérationnel, responsable d'un service

## CLOSING

**Objectifs :**

- Le démarrage d'une activité commerciale
- Définir le besoin et mettre en avant son offre
- Fidéliser sa clientèle sur le long terme

**Durée :** à partir de 24 heures**Tarif :** à partir de 2300€**Débouchés :** Agent/responsable, commercial sédentaire, business developer

## RÉSEAUX SOCIAUX

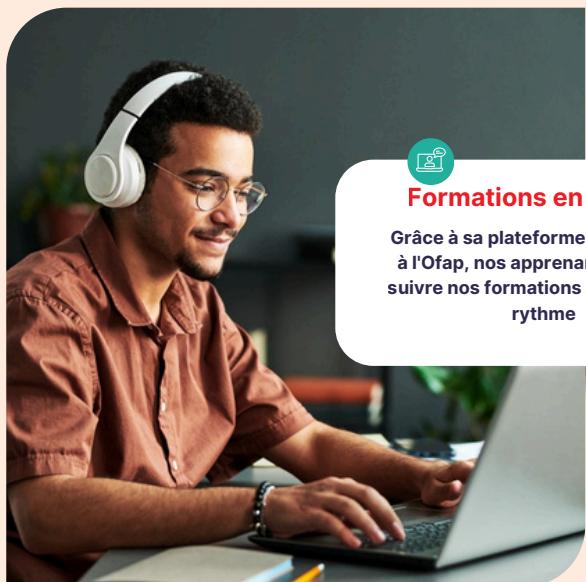
**Objectifs :**

- Stratégie Digitale Avancée
- Plan Éditorial Stratégique
- Gestion 2.0 des Réseaux Sociaux
- Création de Contenu Engageant

**Durée :** à partir de 29 heures**Tarif :** à partir de 1400€**Débouchés :** Community manager, Social media management, Marketing digital

# FORMATIONS À DISTANCE

## Programmes de formation pour particuliers ou en inter-sessions



### Formations en ligne

Grâce à sa plateforme d'e-learning à l'Ofap, nos apprenants peuvent suivre nos formations à leur propre rythme

### Des formations faites pour vous !

Formez-vous à votre propre rythme grâce à notre plateforme tout-en-un, qui propose des cours interactifs, des exercices après chaque module, et un accompagnement par un formateur expérimenté.

## Formations sur mesure pour votre équipe

L'Ofap offre des formations adaptées aux besoins des entreprises, comprenant des **sessions courtes** ainsi que des **formations certifiantes**, visant à renforcer les compétences des collaborateurs.

### Formez-votre équipe !

Vous avez également la possibilité d'organiser des sessions inter-entreprises pour développer les compétences de vos collaborateurs.



## Pour qui?

- ✓ **Les particuliers :** demandeurs d'emploi, employés et indépendants
- ✓ **Les employés :** en sessions inter-entreprise

# FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

## Formations pour les entreprises et collectivités en présentiel



### Des ateliers pour les entreprises

Depuis cinq ans, nous accompagnons les entreprises dans leurs divers besoins grâce à un programme personnalisé qui forme les collaborateurs à des compétences spécifiques, que ce soit dans nos locaux ou sur site.

### Programme sur mesure

- ✓ **Conception de contenu sur mesure**
- ✓ **Ateliers professionnels interactifs et ludopédagogie.**
- ✓ **Public :** Les entreprises de tout secteur

### UN BESOIN PARTICULIER POUR VOTRE ENTREPRISE?



Nous offrons un programme complet d'ateliers pour couvrir les compétences qui sont nécessaires dans votre environnement.



# Management

## Management et gestion

### Les formations

Le management et la gestion sont cruciaux pour les organisations visant l'efficacité. Dans un contexte concurrentiel et dynamique, il est essentiel pour les entreprises de bien gérer leurs ressources et de s'adapter rapidement aux changements.

- Devenir manager (5 jours)
- Conduire efficacement une réunion (1 jour)
- Manager à distance (1 jour)
- Gérer son stress (2 jours)
- Gérer son temps pour être plus efficace (2 jours)
- Prise de parole en public (2 jours)
- Gestion de conflits (2 jours)
- Développer son esprit de synthèse à l'écrit (1 jour)

# Commerce

## Commerce & Vente

- Les Fondamentaux de la profession commerciale (4 jours)
- Réussir sa prospection commerciale (2 jours)
- Prospecter sur LinkedIn (1 jour)
- Maîtriser les techniques de ventes et de la négociation (3 jours)
- Devenir closer ( 4 jours)



### Les formations

Le commerce est un secteur clé englobant divers métiers, de la vente au détail à la logistique. À l'Ofap, nous nous concentrons sur des étapes spécifiques du processus de vente.



# Marketing Digital 360°

## Formations en Marketing Digital

### Les formations

Le marketing, surtout le marketing digital, est en forte expansion, car les besoins des clients se tournent vers le numérique. Vous recherchez probablement des profils talentueux dans ces domaines d'expertise.

- Concevoir sa stratégie de marketing digital  
**(4 jours)**
- SEO : Optimiser le référencement naturel de votre site web (**2 jours**)
- SEA : Réussir sa stratégie de sponsorisation (**2 jours**)
- Community management ; prise de fonctions sur Meta, LinkedIn et Tiktok (**2 jours**)
- Faire des créations digitales avec Canva  
**(1 jour)**
- Capcut : créer une vidéo promotionnelle

# Tech & Innovation

## Formations pour booster votre créativité et efficacité



- Utilisation d'un drone
- Photographie bien utiliser son smartphone (Samsung/iPhone)
- Intégrer l'IA dans son activité pro
- Automatiser son activité : mise en place d'un workflow performant

### Les formations

Explorez les technologies qui transforment le quotidien professionnel : pilotage de drone, photo pro sur smartphone, intégration de l'IA ou automatisation des tâches.

# BILAN DE COMPÉTENCES

“ PLUS DE 100 000 FRANÇAIS CHOISISSENT CHAQUE ANNÉE DE RÉALISER UN BILAN DE COMPÉTENCES AFIN DE DONNER UN SENS À LEUR VIE PROFESSIONNELLE.

🎯 Dans un environnement professionnel en constante évolution, il est crucial que chaque individu puisse s'engager activement dans son parcours professionnel.

C'est sur cette base que nous vous proposons de réaliser un bilan de compétences.



Cette approche vous permettra de prendre le temps nécessaire pour élaborer votre projet



## Comment ça marche?

- ✓ Un **accompagnement personnalisé** avec un coach pour avancer dans votre vie pro
- ✓ **Durée estimée au choix :**
  - **24 heures** (dont 16 heures en face à face et 8 heures de travail dirigé)
  - **16 heures** (dont 12 heures en face à face et 4 heures de travail dirigé)
- ✓ **Modalités :** Présentielle ou distancielle
- ✓ **Prérequis :** Toute personne souhaitant réfléchir sur son évolution professionnelle.
- ✓ **Tarif :** de 1800 à 4000 euros

## Un besoin en particulier ?

- ✓ Création de formations dans divers secteurs
- ✓ Multiples possibilités de personnalisation
- ✓ Formations sur mesure disponibles



Formations  
bureautiques



Formations  
langues

# Nos équipes

## Les formateurs



### Stéphanie, management

Stéphanie est formatrice en management depuis plus de 15 ans, consultante en stratégie marketing, coach en orientation professionnelle et professeur à l'université.

Elle met l'accent sur l'accompagnement humain pour favoriser l'épanouissement et la performance, s'appuyant sur un parcours multiculturel et multisectoriel en France et à l'étranger.



### Laurent, marketing digital

Amoureux de marketing et perfectionniste dans l'âme, Laurent a choisi de transmettre son savoir en se lançant dans l'enseignement.

Il accompagne avec enthousiasme de nombreux clients dans le développement de leur communication digitale sur les réseaux sociaux ou à travers des campagnes publicitaires percutantes.



### Dylan, commerce et vente

Dylan, l'âme d'un entrepreneur, la pédagogie en plus ! Fort de son expérience du terrain, il transmet avec énergie les meilleures techniques de vente pour transformer chaque échange en opportunité. Son approche concrète et dynamique permet d'acquérir des méthodes percutantes, directement applicables en situation réelle.

# Nos équipes

## Les formateurs



### Sébastien, patrimoine immobilier

Actuellement Manager commercial au sein de l'OFAP, il supervise la stratégie commerciale et participe activement au développement des parcours en management et investissement immobilier. Parallèlement, il exerce en tant que formateur en gestion patrimoniale, intervenant sur des modules dédiés à l'investissement immobilier, à l'optimisation juridique et fiscale, et à la création d'entreprise.



### Stéphane, conseiller immobilier

Conseiller et manager immobilier depuis 2017, Stéphane évolue au sein du réseau IAD France, leader national et première communauté d'entrepreneurs immobiliers en France. Passionné par l'immobilier et les relations humaines, il accompagne ses clients avec sérieux et bienveillance. En tant que manager, il a à cœur de transmettre son expérience, de former et de motiver de nouveaux conseillers afin de les aider à réussir et à s'épanouir.



### Alexandra, anglais des affaires

Alexandra est une professionnelle des langues titulaire d'une licence et d'un master en linguistique et traduction. Elle se distingue par son expertise dans la préparation aux examens internationaux (TOEIC, IELTS, TOEFL, DALF), ainsi que par ses compétences en conception de programmes pédagogiques et en révision linguistique.

# Nos équipes

## En interne



### Daniel, responsable du centre

Daniel est formateur passionné et responsable pédagogique. Il s'occupe des parcours des candidats et les accompagne dans leur préparation aux examens de certification.

Avec une forte expertise en management et dans le digital, il accompagne les individus et les entreprises vers leurs ambitions, en mettant un point d'honneur sur l'excellence et le pragmatisme.



### Janel, rédactrice de contenus

Accompagnant dans la stratégie de référencement naturel depuis 2024, forte de cinq années d'expérience sur divers sites, ainsi que dans le domaine de la formation en ligne.

Actuellement, elle apporte également une perspective renouvelée à notre stratégie sur les réseaux sociaux, le contenu organique et gestion de notre site internet.



### Steeve, chargé de publicité

Son rôle ? Concevoir des campagnes percutantes, optimiser notre visibilité et attirer les bons profils pour leur offrir une expérience d'apprentissage enrichissante.

Toujours en veille sur les tendances publicitaires, il a à cœur de transmettre des messages clairs et impactants pour toucher notre audience et l'accompagner dans son évolution professionnelle.

# Nos équipes

## En interne



### **Jonathan, responsable pédagogique**

Passionné par la transmission et l'innovation, Jonathan Payet allie créativité, stratégie et pédagogie pour concevoir des formations concrètes et actuelles dans les domaines du digital et de la communication. Fort d'une expérience en direction artistique, conseil et management, il pilote aujourd'hui les parcours pédagogiques de l'OFAP, coordonne les équipes formatrices et veille à la qualité des apprentissages.



### **Guylaine, assistante administrative**

Forte d'une longue expérience en management, ressources humaines et gestion administrative, Guylaine Bousquet allie rigueur, sens du service et polyvalence. Son parcours en entreprise et en centre de formation lui a permis de maîtriser le pilotage RH, la comptabilité, la gestion du personnel et le suivi administratif. Engagée et organisée, elle met ses compétences au service de la performance et du bien-être des équipes.



### **Sébastien, conseiller en formation**

Avec Sébastien, cap sur la bonne formation ! Conseiller à l'écoute, il vous guide vers le parcours qui vous correspond vraiment. Son expertise vous éclaire à chaque étape.

Il s'occupe aussi de donner cours de gestion en patrimoine dans la filière immobilier.

# Les certifications professionnelles

## INTÉGRER LE MANAGEMENT D'ÉQUIPE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

 **Compétences développées :**

- Définir les objectifs des membres de l'équipe
- Élaborer des outils de pilotage des activités de son service
- Adapter son style managérial et sa communication face aux différentes situations managériales.

 **Code(s) NSF :**

**310p** : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)  
**310m** : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

 **Forma code:** [RS6931](#): Intégrer le management d'équipe dans son activité professionnelle

 **Nom certificateur:** MANITUDE

Certification inscrite au répertoire spécifique sous le numéro RS6931

## RÉALISER UN CLOSING COMMERCIAL D'UN CLIENT INBOUND

 **Compétences développées :**

- Réaliser la première approche d'un client « inbound »
- Structurer la proposition commerciale
- Traiter les questions particulières du client

 **Code(s) NSF :**

**312t** : Négociation et vente

 **Forma code:** **34582** : Négociation commerciale

**34507** : Vente à distance

 **Nom certificateur:** CLOSER EVOLUTION

Certification inscrite au répertoire spécifique sous le numéro 6458.

# Les certifications professionnelles

## DEVELOPPER L'ACTIVITE COMMERCIALE PAR LES RESEAUX SOCIAUX

**Compétences développées :**

- Définir des objectifs commerciaux (acquisition de prospects, notoriété, etc.)
- Comparer les réseaux sociaux accessibles sur ordinateur et mobile
- Créer un compte entreprise sur ces réseaux

**Code(s) NSF :**

**320** : Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

**320n** : Conception

**Forma code:** 46252 : Réseau social

46347 : Stratégie communication numérique

34093 : Marketing digital

34085 : Stratégie commerciale

**Nom certificateur:** ALTERNATIVE DIGITAL

Certification inscrite au RS sous le numéro RS6372

# Nous sommes Qualiopi



L'OFAP a reçu la certification Qualiopi, qui confirme que ses formations et bilans de compétences respectent les exigences du Référentiel National sur la qualité. Délivrée par CAPCERT, cette certification est valable jusqu'au 9 février 2028, sous réserve d'évaluations régulières. Elle a été enregistrée le 6 février 2025, conformément au Code du travail et aux lois sur les catégories suivantes : actions de formation et bilan de compétences.

## Les Financements

Pour rendre nos formations accessibles, divers financements sont disponibles. Vous pouvez choisir de financer votre formation par :

### Financements de votre entreprise



Votre entreprise grâce à l'accompagnement de la formation professionnelle des salariés (OPCO)

#### Les avantages

- ▶ Financement partiel ou intégral
- ▶ Choix de votre date de début de formation
- ▶ Des dispositifs variés

### Le Compte Personnel de Formation



Pour les salariés, les demandeurs d'emploi et tout détenteur de crédits personnels de formation.

#### Les avantages

- ▶ Financement partiel ou intégral
- ▶ Inscription sous 14 jours
- ▶ Inscription sécurisée via France connect+

## Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des relations contractuelles entre :

OFAP SASU, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de Toulon sous le numéro 892 484 924, dont le siège social est situé 31 Rue Chevalier Paul – 83000 Toulon, organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le numéro 93 83 06 27 483 auprès du Préfet de la région PACA, Ci après dénommée "L'Organisme de formation",

Et,

Toute personne physique s'inscrivant à une prestation,

Ci-après dénommée « Le Bénéficiaire »,

Conjointement dénommées « Les Parties ».

L'Organisme de formation garantit respecter l'ensemble de ses obligations légales, et en particulier celles du Code du Travail relatives à la formation professionnelle continue.

### Article 1 : Nos services

L'Organisme de formation propose des formations sur catalogue ou sur mesure (Lien du catalaogue) et la mise à disposition de formateur.

### Article 2 : Accès à nos services

Les prestations dispensées par l'Organisme de formation sont ouvertes à tous, sans condition discriminatoire.

### Article 3 : Modalités d'inscription

Pour chaque prestation, les demandes d'inscriptions se font directement auprès de l'Organisme de formation, par téléphone au 09 88 45 59 34 ou par courriel à info.ofap@gmail.com.

L'inscription ne peut être prise en compte qu'à compter de la signature d'un document contractuel spécifique à la prestation désirée (devis, contrat ou convention).

Aucune inscription orale ni aucune inscription par simple retour de courriel ne pourra être prise en compte ni engager l'Organisme de formation.

### Article 4 : Organisation de nos prestations

Afin de s'assurer que la prestation choisie correspond aux attentes du Bénéficiaire, l'Organisme de formation peut organiser un entretien de positionnement au cours duquel les besoins et objectifs du Bénéficiaire seront déterminés

Les prestations proposées sont organisées

par l'Organisme de formation, qui prend en charge la mise à disposition de locaux adaptés et garantit la présence d'intervenants qualifiés pour chaque prestation.

L'Organisme de formation est seul décisionnaire concernant le lieu de la prestation et peut être amené le modifier au cours de la prestation.

L'Organisme de formation est seul décisionnaire concernant l'intervenant choisi pour animer la prestation et peut être amené à le remplacer au cours de la prestation.

En cas de survenance d'un événement indépendant de la volonté de l'Organisme de formation, ce dernier pourra procéder au report de la formation sans aucun dédommagement. Il proposera au Bénéficiaire de nouvelles dates et/ou un nouveau lieu, ce qui donnera lieu à une nouvelle contractualisation.

De façon non exhaustive, les événements pouvant contraindre l'Organisme de formation à procéder à un report sont les suivants : l'absence d'un formateur, un nombre de stagiaires inscrits insuffisant, tout problème logistique ou technique

### Article 5 : Obligations de l'Organisme de formation

L'Organisme de formation s'engage à mettre tout en oeuvre pour assurer le bon déroulement de la prestation choisie par le Bénéficiaire.

A ce titre, l'Organisme de formation s'engage à faire tout son possible pour garantir un accueil dans des locaux sains, propres et adaptés aux conditions de la prestation. Néanmoins, l'Organisme de formation ne saurait être tenu responsable en cas de défaillance de ses prestataires d'accueil.

De plus, l'Organisme de formation s'engage à respecter sa politique en matière de recrutement pour l'ensemble des prestations dispensées afin de garantir la qualité des interventions, et l'habilitation des intervenants aux outils psychométriques utilisés. Néanmoins, l'Organisme de formation ne saurait être tenu responsable en cas de fraude, de manipulation ou d'omission de la part de ses intervenants.

Plus généralement, l'Organisme de formation étant soumis à une obligation de moyen, sa responsabilité ne saurait être engagée que pour les fautes commises consciemment et alors qu'il disposait de l'ensemble des éléments nécessaires.

L'Organisme de formation s'engage à tenir le Bénéficiaire informé de tout changement qui pourrait subvenir au cours de la prestation.

L'Organisme de formation s'engage à respecter l'ensemble des termes du contrat conclu avec le Bénéficiaire, en particulier relativement au programme et déroulement de la prestation ainsi qu'aux modalités de règlement.

L'Organisme de formation s'engage à mettre tout en œuvre pour garantir la confidentialité des échanges entre le Bénéficiaire et l'intervenant. Plus généralement, l'Organisme de formation s'engage à ne divulguer, transmettre ou vendre aucune information récoltée au cours de la prestation.

### Article 6 : Obligations du Bénéficiaire

Le Bénéficiaire s'engage à respecter l'ensemble des modalités de la prestation fixées dans le document contractuel qu'il a signé.

En particulier, il s'engage à être présent et ponctuel lors de la prestation à laquelle il doit participer, ainsi qu'à procéder au règlement de la prestation dans les délais convenus.

Le Bénéficiaire s'engage également à respecter le règlement intérieur des lieux où la prestation aura lieu. L'Organisme de formation ne saurait être tenu responsable en cas de manquement du Bénéficiaire au règlement intérieur, et plus généralement à toute règle imposée au sein de ce dernier.

Le Bénéficiaire s'engage à adopter un comportement respectueux envers les intervenants et autres bénéficiaires de la prestation.

En cas de manquement du Bénéficiaire à ces obligations, l'Organisme de formation pourra être amené à modifier les conditions initiales de la prestation, voire à mettre un terme à cette prestation, à condition de respecter les dispositions du code du Travail.

### Article 7 : Propriété intellectuelle

Le Bénéficiaire s'engage à respecter l'ensemble des modalités de la prestation fixées dans le document contractuel qu'il a signé.

En particulier, il s'engage à être présent et ponctuel lors de la prestation à laquelle il doit participer, ainsi qu'à procéder au règlement de la prestation dans les délais convenus.

Le Bénéficiaire s'engage également à respecter le règlement intérieur des lieux où la prestation aura lieu. L'Organisme de formation ne saurait être tenu responsable en cas de manquement du Bénéficiaire au règlement intérieur, et plus généralement à toute règle imposée au sein de ce dernier.

Le Bénéficiaire s'engage à adopter un comportement respectueux envers les interv-

enants et autres bénéficiaires de la prestation.

En cas de manquement du Bénéficiaire à ces obligations, l'Organisme de formation pourra être amené à modifier les conditions initiales de la prestation, voire à mettre un terme à cette prestation, à condition de respecter les dispositions du code du Travail.

#### **Article 8 : Détermination du prix**

Les prix des prestations de l'Organisme de formation sont libellés en euros, nets de taxes. Conformément à l'article 261-4-4 du CGI, l'Organisme de formation ne facture pas de TVA sur l'activité de Formation Professionnelle Continue.

Les prix communiqués comprennent les frais de la prestation ainsi que les éventuels documents pédagogiques distribués. Sauf mention expresse contraire dans le devis et/ou la convention et/ou le contrat signé(s), le(s) repas ne sont pas inclus dans ce prix.

Etant donné que l'Organisme de formation propose des prestations sur mesure, le prix final de la prestation peut varier. Ainsi, il est convenu que le prix dû par le Bénéficiaire est et demeure le prix mentionné sur le devis et/ou la convention et/ou le contrat, même s'il diffère du prix affiché sur les sites Internet du groupe l'Organisme de formation , ou sur les différentes plate-formes ou leurs prestations sont référencées.

#### **Article 9 : Règlement du prix**

Les modalités de règlement du prix diffèrent en fonction de la prise en charge ou non de la prestation par un intermédiaire. En conséquence, le Bénéficiaire et l'Organisme de formation s'engagent à respecter les modalités de paiement inscrites sur le contrat et/ou la convention signé(s).

Par ailleurs, l'Organisme de formation s'engage à respecter les modalités de règlement imposées par le Code du Travail en matière de formation professionnelle continue.

Si le Bénéficiaire souhaite que le règlement soit émis par son opérateur de compétences, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Lorsque l'opérateur de compétences permet le paiement par subrogation, le Bénéficiaire devra obligatoirement sélectionner cette option.

L'accord de prise en charge doit être communiqué au moment de l'inscription accompagné du dossier complété.

Cette démarche incombe uniquement au Bénéficiaire. L'Organisme de formation pourra faire le choix de l'assister ou non dans ce procédé et de lui facturer si nécessaire les frais y afférant.

Si l'accord de prise en charge ne parvient pas à l'Organisme de formation au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation

sera facturée au Bénéficiaire, suivant les modalités établies aux termes du contrat et/ou de la convention.

En cas de prise en charge partielle par l'opérateur de compétence, la partie non prise en charge sera directement facturée au Bénéficiaire. Les paiements seront effectués auprès de OFAP SASU par chèque, espèce ou virement, en tenant compte de l'adresse et des coordonnées bancaires figurant sur la facture.

Toute somme due non payée dans un délai de quarante-cinq (45) jours après la facturation donnera lieu au paiement par le Bénéficiaire de pénalités de retard fixées sur le taux directeur de refinancement de la BCE, majoré de dix (10) points. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Bénéficiaire qu'elles ont été portées à son débit.

#### **Article 10 : Demande de remboursement**

Au moment de son inscription, le Bénéficiaire accepte sans réserve le programme qui lui est communiqué. En conséquence, une fois la prestation effectuée, il ne peut être donné lieu à aucune demande de remboursement.

#### **Article 11 : Protection des données personnelles**

Conformément à la réglementation RGPD et à la loi relative à la protection des données personnelles, l'ensemble des données personnelles recueillies au cours de la prestation feront l'objet d'un traitement effectué sous le contrôle de Monsieur Daniel MOUDAT. Ces données permettent d'assurer le bon déroulement des prestations de l'Organisme de formation, qui en est seul destinataire.

L'Organisme de formation s'engage à ce qu'aucune donnée de soit transmise à un tiers sans l'accord du Bénéficiaire. Par les présentes conditions générales, le Bénéficiaire accepte que ses données soient transmises à l'Intervenant et à tout autre acteur de la prestation choisie.

Les données du Bénéficiaire seront conservées jusqu'à cinq ans après la fin de la prestation. Ce délai s'interrompt en même temps que le délai de prescription.

Le Bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation et de rectification des données le concernant. Ces droits peuvent être mis en oeuvre par courrier à l'adresse suivante : OFAP SASU 31 Rue Chevalier Paul, 83000 Toulon ou par courriel à info.ofap@gmail.com.

Le Bénéficiaire est désormais informé qu'il peut se prévaloir des droits inscrits aux articles 48 et suivants de la loi du 6 janvier 1978. En particulier, il peut contacter l'Organisme de formation aux adresses susmentionnées afin d'obtenir la confirmation que ses données font ou non l'objet d'un traitement et d'obtenir des renseignements sur la finalité du traitement

ainsi que son fonctionnement.

Le Bénéficiaire peut solliciter, à ses frais, l'obtention d'une copie de ses données.

Le Bénéficiaire peut se prévaloir de son droit à l'oubli sous réserve de répondre aux conditions légales et réglementaires existantes. Le cas échéant, l'Organisme de formation effacera les données concernées dans les meilleurs délais.

Le Bénéficiaire peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Dans le cas d'un désaccord du Bénéficiaire sur les procédures mises en oeuvre par l'Organisme de formation pour la protection de ses données, il lui est possible d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique des Libertés.

#### **Article 12 : Réclamation**

Toute réclamation doit être réalisée via le formulaire de réclamation accessible depuis l'ensemble des sites ainsi qu'à l'adresse suivante dans un délai de trois (3) mois à compter de la demande : LIEN FORMULAIRE RECLAMATION

#### **Article 13 : Loi applicable et règlement des litiges**

Les relations entre l'Organisme de formation et le Bénéficiaire sont soumises au droit de la consommation. Ainsi, en cas de litige, le Bénéficiaire pourra recourir à un médiateur pour tenter de trouver une issue amiable.

En l'absence d'une issue amiable favorable, les Parties pourront se rendre devant les juridictions compétentes.

#### **Article 14 : Modification unilatérale des conditions générales**

L'Organisme de formation se réserve la possibilité de modifier ses Conditions Générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la signature du devis, du contrat ou de la convention. Ces conditions générales prévaudront sur toutes autres Conditions Générales ou particulières non expressément agréées par l'Organisme de formation.

#### **Article 15 : Contact**

Le Bénéficiaire peut contacter l'équipe de l'Organisme de formation directement par mail à info.ofap@gmail.com

# Faites de votre avenir une réussite !

# 2025

L'OFAP vous y accompagne



